

La Bibliothèque nationale de France: collections, services, publics. [2001]. Sous la direction de Daniel Renoult et Jacqueline Melet-Sanson, avec la collaboration de Marcelle Beaudiquez, Bruno Blasselle [et autres]. Préface de Jean-Pierre Angrémy. [Paris]: Éditions du Cercle de la Librairie. 238 p. ill., planches (Collection Bibliothèques).

Pour quiconque est un peu familier avec la Bibliothèque nationale de France, le présent ouvrage se présente comme un excellent résumé de l'histoire de cette institution et du fonctionnement de chacun de ses départements. Pour les autres, ceux et celles qui n'en connaissent que le nom, ce volume constitue une initiation irremplaçable. Les auteurs informent leurs lecteurs, surtout les professionnels de l'information et de la documentation, donc les bibliothécaires et les techniciens de la documentation. Ils informent aussi les éventuels utilisateurs de ces richesses immenses acquises et conservées par la Bibliothèque. Mais ils ne visent aucunement à offrir une monographie à caractère tellement scientifique qu'elle ne serait accessible qu'à quelques spécialistes. Le responsable, Daniel Renoult, l'affirme clairement en entrée: «*La propédeutique exige un minimum de schématisation et nous avons donc opéré des choix et laissé à des articles ou des ouvrages inédits la présentation d'aspects très spécialisés ou de notions administratives peu spécifiques de la Bibliothèque nationale de France*».

Notons que les neuf auteurs qui ont rédigé les textes de cet ouvrage sont tous des spécialistes de la Bibliothèque nationale, presque tous conservateurs généraux. Ils ont accumulé une longue carrière au sein de l'institution.

Ainsi, Bruno Blasselle rappelle, à grands traits, l'histoire de la Bibliothèque depuis le XIV^e siècle, sous le règne de Charles V, jusqu'à la fin du XX^e siècle, c'est-à-dire jusqu'au moment où elle quitte officiellement la rue de Richelieu pour s'installer dans les quatre tours du site Tolbiac-François-Mitterrand. Il avait déjà narré cet historique plus longuement dans des ouvrages publiés d'abord dans la collection «*Que sais-je?*», puis dans la collection «*Découvertes*» de Gallimard.

Le chapitre sur les collections de la Bibliothèque nationale de France fait rêver. Nous savons tous qu'elle recèle des richesses inouïes. Mais de les voir ainsi

énumérées nous étourdit: «*les plus que 11 millions de livres, les 12 000 incunables, les 200 000 volumes regroupés en fonction de leur rareté et de leur caractère précieux*», les milliers de cartes de toutes les périodes, de tous les pays et des cinq continents. Les œuvres picturales et musicales, le demi-million de pièces de monnaie et de médailles, et ainsi de suite. Autant de richesses documentaires qui exigent des moyens de repérage sophistiqués.

Aussi, on comprend que cette masse de documents devait être classée sur les rayons de façon à les repérer rapidement. Surtout, il fallait les inventorier, rédiger un catalogue précis et rédiger la bibliographie nationale. Marcelle Beaudiquez, qui en est responsable, est reconnue comme une autorité dans ce domaine. Il faut lire ce chapitre pour comprendre le complexe processus de normalisation qui a été mis au point non seulement pour bien servir la clientèle nombreuse qui fréquente les salles de consultation de la Bibliothèque nationale, mais aussi pour favoriser la coopération, le travail en réseau et la constitution de catalogues collectifs de toute nature. Maintenant diffusés sur cédérom et aussi en ligne dans Internet, tous ces différents inventaires permettent au public chercheur, quel que soit le lieu de son travail, d'avoir accès à un fonds documentaire d'une richesse exceptionnelle.

Pour réaliser ces travaux, il a fallu développer des systèmes informatiques de plus en plus raffinés et entrer dans le monde de la numérisation. L'objectif des nouvelles technologies adoptées par la Bibliothèque nationale, explique Daniel Renoult, «*était de pouvoir étendre les fonctionnalités de services classiques comme la communication de documents, la consultation et la production de catalogues, mais aussi d'élargir la place faite à l'audiovisuel et de mettre à disposition des fonctionnalités nouvelles comme la production et la consultation de données numériques et de pouvoir développer les services à distance*» (page 147).

Ce processus est repris, développé et raffiné dans un autre chapitre qui traite de la «*bibliothèque sans frontières*», écrit par Catherine Lupovici, directrice du département de la Bibliothèque numérique. Il s'agit d'offrir le plus grand nombre de produits documentaires au plus grand nombre d'utilisateurs, qu'ils soient chercheurs chevronnés ou simples citoyens

soucieux de culture. À cette fin, la Bibliothèque offre «*l'information bibliographique décrivant et permettant d'identifier et de rechercher un document au sens large*», et aussi «*la constitution d'une reproduction de substitution des documents eux-mêmes pour permettre leur accès à distance, la bibliothèque ne pratiquant pas le prêt des originaux*» (page 194).

Un autre chapitre nous entretient longuement des «*publics de la Bibliothèque nationale de France*». Il est évidemment essentiel. Car c'est pour ce public que toute la Bibliothèque développe le processus décrit dans les autres chapitres. Celui-ci est écrit par Suzanne Jouguelet qui dirige le service de l'orientation des lecteurs et celui de l'inventaire rétrospectif, après avoir été la responsable du transfert des collections depuis le site Richelieu jusqu'au site Tolbiac. Il faut rappeler que la nouvelle Bibliothèque reçoit ses lecteurs sur deux niveaux: en Haut-de-jardin, dix salles et 1645 places sont réservées aux chercheurs, tandis qu'en Rez-de-jardin, les lecteurs profitent de 1900 places réparties en 14 salles. Bien sûr, pour ceux qui se souviennent de l'encombrement de l'ancienne salle de lecture, dite salle Labrouste, le progrès est immense. Mais il apparaît que la satisfaction de ce public ne se mesure pas seulement au nombre de places accessibles mais aussi aux services disponibles. Les milliers de volumes disposés en libre accès dans chaque salle, les possibilités de réserver sa place et même les ouvrages dont le chercheur prévoit avoir besoin, tout est mis en œuvre pour accroître l'efficacité et surtout, par voie de conséquence, la satisfaction de la clientèle.

Il est presque inévitable que plusieurs grandes bibliothèques regardent avec envie les réalisations de cette institution. Elles souhaiteraient qu'un président du pays imite celui de la France qui décréta, un jour de 1988, la construction d'une «*Très Grande Bibliothèque*», une TGB, comme on a dit longtemps, «*la plus grande et la plus moderne bibliothèque du monde*». Cette promesse a-t-elle été pleinement réalisée? Les promoteurs ont-ils atteint tous les objectifs proposés par le rêve du président? L'établissement d'un plan stratégique élaboré depuis 1998 démontre clairement que tout n'est pas encore réalisé et qu'il existe «*une volonté d'ouverture aussi bien interne qu'externe*» (page 210).